

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4276 - Mercredi 21 Décembre 2022 - Prix : 200 Fc

MÉDIAS:

Le Prix Samniya Bounou attribué à Chamsoudine et à Mze Ayyam



Deux journalistes sensibles au genre ont remporté le prix Samniya Bounou. Il s'agit du journaliste d'Al-watwan Chamsoudine Said Mhadji avec son article « l'itinéraire d'une activiste en herbe », un portrait d'Armel Sylva et le journaliste de Radio Ngazidja Ibrahim Ahamada Mze Ayyam avec son émission radio dédiée au genre.

Initié en novembre dernier par l'association des femmes comoriennes de la presse (AFCP) en collaboration avec la CNDHL, l'Union européenne et l'EarthEcho communication. Le prix Samniya Bounou avait pour objectif de récompenser les journalistes sensibles au genre en hommage à feu Samniya. Disparue prématurément en 2017, elle a laissé dans la mémoire

de ses confrères et des lecteurs le souvenir d'une femme engagée pour la promotion des droits des femmes et de leur image dans les médias. À cette occasion, une cérémonie a été organisée hier mardi 20 décembre à l'Alliance Française pour décerner le prix. Une dizaine des lauréats ont été nominés, mais seuls deux d'entre eux ont gagné le prix. Il s'agit des journalistes ayant fait la visibilité de l'image de la femme dont le journaliste d'Al-watwan et secrétaire général du syndicat Chamsoudine Said Mhadji avec son article « l'itinéraire d'une activiste en herbe » portrait d'Armel Sylva et le journaliste de Radio Ngazidja Ibrahim Ahamada Mze Ayyam avec son émission dédiée au genre.

LIRE SUITE PAGE 3

Prières aux heures officielles Du 21 au 25 Décembre 2022

Lever du soleil:

05h 35mn

Coucher du soleil:

18h 24mn

Fadjr : 04h 22mn

Dhouhr : 12h 03mn

Ansr : 15h 39mn

Maghrib: 18h 27mn

Incha: 19h 41mn



Le Directeur général du commerce et de l'économie, le point focal du projet d'intégration des Comores dans la zone de libre-échange continentale en Afrique (ZLECAF) et toute l'équipe se trouvaient à Fomboni-Mohéli le mardi dernier. C'est dans le but de sensibiliser les opérateurs économiques de l'île, les commerçants ainsi que la société civile sur les tenants et les aboutissants de la ZLECAF et de l'intégration du pays dans cette structure.

Un atelier de sensibilisation sur le commerce s'est tenu le mardi 6 décembre dernier à Fomboni et a regroupé tous les acteurs économiques de l'île. Le but était de sensibiliser la population sur les ambitions du gouvernement comorien à intégrer le pays dans la feuille de route de la zone de libre-échange continentale en Afrique (ZLECAF). Selon Abdou Nassur Madi, directeur général du commerce et de l'économie, cette réunion de sensibilisation est l'une des activités programmées par le comité national en charge de la mise en œuvre de la

ECONOMIE

La sensibilisation pour l'intégration des Comores à la ZLECAF se poursuit

ZLECAF aux Comores. « Face à cet engagement qu'a pris le gouvernement, il est de notre devoir de sensibiliser la population en particulier le secteur privé mais également la société civile pour leur montrer les atouts et les inconvénients de cette initiative » a-t-il expliqué.

L'accord sur la ZLECAF, selon Abdou Nassur, comporte trois grandes annexes : le protocole sur le commerce des marchandises, le protocole sur le commerce des services et le protocole sur les règles et procédures relatives au règlement des différends. « Avec cet accord le pays peut tirer plusieurs avantages comme le cas du commerce avec l'exportation des produits de rente. C'est à nous de chercher ces atouts et faire en sorte à ce qu'on crée les conditions favorables pour qu'il y ait une libre échange afin de faciliter le



Sensibilisation à Mohéli sur la Zlecaf.

commerce » ajoute le directeur général du commerce. Un autre avantage qui n'est pas le moindre est lié aux recettes douanières. Selon lui, la ZLECAF va sonner la fin des barrières avec la perte éventuelle

des recettes douanières qui couvrent, par exemple aux Comores plus de 65% des charges de l'Etat.

Cet accord pour rappel, signé depuis 2018, a été ratifié par tous les pays de l'Union africaine. L'Etat

comorien ne l'a pas encore fait d'où l'intérêt de ces ateliers pour que tous les acteurs soient au courant des avantages et inconvénients avant sa ratification.

Riwad

ENVIRONNEMENT

Une délégation du projet RPOC à Mohéli pour l'évaluation des activités

Une délégation du projet de renforcement de la protection des océans aux Comores (RPOC) conduite par Jean Harisse directrice de l'ONG wildocéan et Houssoyini Housseine le coordinateur, ont séjourné à Mohéli la semaine dernière. Ils ont rencontré leurs partenaires locaux qui militent pour la protection de l'environnement marin et les autorités locales en vue d'évaluer les activités réalisées.

Les responsables du projet RPOC ont séjourné à Mohéli du jeudi 15 au vendredi 17

décembre. Ils ont eu à s'entretenir avec leurs partenaires dans l'île qui militent pour la protection de l'environnement marin. Après avoir rencontré les membres de l'association pour le développement socioéconomique d'Itsamia (ADSEI), cette délégation conduite par Mme Jean Harisse directrice de l'ONG wildocéan et Houssoyini Housseine le coordinateur, s'est rendu au siège du PNM (parc national de Mohéli). Une manière d'évaluer les travaux réalisés par ce projet financé par Océans 5, un organisme américain à hauteur d'un million de dollars pour une durée de trois ans pour renforcer

l'entretien des parcs marins nationaux.

« Améliorer la protection des Océans, favoriserait la restauration de la biodiversité marine et la pêche aux Comores. Renforcer les connaissances du personnel des parcs et favoriser la restauration de la biodiversité en renforçant la résilience des communautés côtières, sont entre autres les objectifs du projet » a rappelé le coordinateur Houssoyini Housseine. Selon lui, les résultats observés sur le terrain sont encourageants pour une île fraîchement classée comme réserve de biosphère mondiale par l'UNESCO.

Les bénéficiaires de ce projet se disent satisfaits des efforts des responsables du projet pour mener à bien leurs missions. « Depuis qu'on a signé un partenariat avec les bailleurs du projet RPOC nous ne sommes pas déçus. Nous espérons également qu'ils prennent en compte nos recommandations pour l'amélioration de ce qui n'a pas marché en 2022 » souhaite Kader Attoumane, membre de l'ADSEI. « Puisque le monde s'oriente vers la gestion de l'économie bleue, qui nécessite l'implication de plusieurs acteurs, il est nécessaire de renforcer les capacités des agents des parcs nationaux

à la gestion de l'écosystème marin tout comme à la pérennisation des ressources naturelles et à la lutte contre l'exploitation des ressources marines » estime Mouchtadi Madi Bamdou, du Parc National de Mohéli. Cette délégation s'est ensuite entretenue avec le gouverneur de Mohéli Mohamed Saïd Fazul sur leur projet. Il était question de lui faire part de l'état d'avancement des activités du projet RPOC.

Riwad

REMISE DES KITS SANITAIRES ET SCOLAIRES

Ivembeni et Maweni gagnent les lots de fondation Soprano

La fondation Soprano a remis le 16 décembre dernier, des kits sanitaires et scolaires aux localités d'Ivembeni Mboude et Maweni Dimani. Le président de la fondation El Had Ibrahim a parlé des matériels sanitaires et scolaires tout neufs dont le coût est estimé à un million d'euros.

Vendredi dernier, les habitants d'Ivembeni dans la région de Mboude ont ovationné le président de la fondation Soprano El Had Ibrahim. Ce dernier natif de Kouhani Oichili a remis des kits sanitaires et scolaires aux habitants d'Ivembeni pour contribution au développement de la région. « Lorsque je me préparai à venir aux Comores pour la remise de ces matériels, Soprano m'a passé un petit message pour vous. Dis aux habitants d'Ivembeni que ces kits sanitaires leur permettront d'être en bonne santé. Puis en bonne santé, ils vont donner naissance à des enfants.

Et quand ils auront ces enfants. Ces enfants doivent aller à l'école d'où les kits scolaires. Et quand ils finiront les études, par la grâce de Dieu, ces enfants deviendront les futurs dirigeants du pays », a lancé le président de la fondation.

Et de rappeler que la fondation accompagne les localités à réaliser

certaines projets dont « la construction des écoles ou des postes de santé. Et la localité d'Ivembeni à travers l'association Soma, nous a demandé ces kits depuis l'année dernière. Et voilà en réponse de leur besoin cette année. Notre objectif est d'accompagner les efforts villageois et la diaspora. De même qu'un

ne ambulance devrait être remise à la localité de Foubouni les jours qui viennent ». Le président a précisé que les matériels sanitaires dont des lits d'hôpitaux et autres outils sont « du matériel tout neuf acheté par Soprano et dont le coût s'élève à un million d'euros ».

Les localités de Vanadjou et Pidjani sont déjà enregistrés sur le programme 2023 de la fondation. De son côté, Moustakim Kifia, secrétaire de l'association Swoma a expliqué « nous avons réalisé beaucoup de projets éducatifs dans notre localité et en France. Car les membres de notre association se trouvent en France mais mènent des actions dans le pays plus précisément dans notre localité. Donc nous avons pris contact avec la fondation Soprano sur des projets scolaires. Mais pour qu'un enfant puisse aller à l'école, il doit être en bonne santé ». Cet ancien président de l'association a rappelé plusieurs projets réalisés pas Swoma et de se réjouit que l'associa-

tion s'agrandit par le nombre des adhérents et les actions mises en œuvre, « nous continuons de œuvrer sur le développement de notre localité en matière d'éducation et autres ».

Cette cérémonie a vu la participation du représentant de l'agence africaine de coopération Rahim qui a expliqué que la donation témoigne de l'engagement que l'agence porte sur la santé de la population. Pour la gouverneure de l'île de Ngazidja, Mhoudine Sitti Farouata « cet appui doit nous justifier combien nous devons nous réjouir de l'éducation de nos enfants. Ils évoluent à l'extérieur du pays mais ils n'oublient pas que les Comores sont leur pays natal », s'est elle réjouie avant de saluer l'initiative de la fondation en l'encourageant. La fondation a repris la route vers Maweni Dimani pour leur remettre des kits scolaires uniquement.

Kamal Gamal



Remise de kits sanitaires et scolaires à Ivembeni par Fondation Soprano.

MÉDIAS:

Le Prix Samniya Bounou attribué à Chamsoudine et à Mze Ayyam

Suite de la page 1

Dans la foulée, la présidente de l'AFCP Abouharia Said Abdallah précise que cette journée mémorable est pour rendre hommage à une femme de la presse qui a longtemps milité pour les droits de la femme, Feue Saminya Bounou. Elle ajoute que l'AFCP s'est fixée comme objectif de faire la promotion du genre dans le monde des médias, accompagner les jeunes femmes à intégrer la profession mais surtout de promouvoir la mémoire, toute la mémoire, de celles qui ont illuminé « nos rêves,

nourri nos ambitions et façonné nos parcours ». « Mme Saminya Bounou en est un grand modèle pour nous toutes. Le prix qui porte son nom et que nous lançons officiellement aujourd'hui marque le début d'une reconnaissance à l'égard de toutes ces femmes journalistes qui se sont battues pour que le métier de journaliste ne soit pas seulement celui des hommes dans notre cher pays », reconforte-t-elle.

« Si vous vous faites démolir, relevez-vous », devait souligner Sittou Raghadat Mohamed, une expression qui marque son plus beau parcours. Pour elle, cette activité s'inscrit dans le cadre de la

promotion, de la présentation et de l'image des femmes dans les médias aux Comores. Ce prix a pour vocation de soutenir ceux ou celles qui se battent pour l'image de la femme. Et comme le dit si bien le représentant d'EarthEcho communication Kader Barry, cette cérémonie s'inscrit plus largement dans une stratégie visant à promouvoir une image positive de la femme dans les médias des Comores à couvrir les enjeux et défis du genre en récompensant les auteurs qui ont contribué.

Interrogé par La Gazette, le lauréat du prix Samniya, Chamsoudine Said Mhadji a salué

cette action louable. « C'est un pas énorme pour le pays, pour la première fois dans l'histoire, un prix rend hommage à une journaliste engagée comme Samniya Bounou. Cette distinction nous démontre que nous devenons travailler pour valoriser la femme en lui donnant sa place », confie-t-il. Quant au chef du Bureau de l'Union Européenne aux Comores Pierre Beziz, il a salué chaleureusement les lauréats et insiste que l'UE est fière de soutenir de telles initiatives. « Je salue l'engagement de tous les lauréats de ce concours et la pertinence des gagnants. Promouvoir le rôle des femmes

comoriennes dans la politique, faire sa promotion, l'UE est fortement engagée sur cette question », renchérit-il.

Pour mémoire, Samniya Bounou a quitté ce monde à l'âge de 49 ans, en 2017 soit 5 ans depuis, laissant derrière elle deux jeunes garçons, un époux, une famille et des amis. Elle inspirait le courage par sa ténacité et sa force, elle a dédié sa vie au journalisme.

Andjouza Abouheir

INFLATION

Une première hausse en 12 ans pour le pack de Salsabil

La hausse vertigineuse des charges de Salsabil, principale société de production d'eau minérale, au cœur de l'augmentation des prix de l'eau en bouteille annoncée dans un communiqué de presse. La direction parle d'une légère hausse pour chacun des trois produits mis sur le marché. Contacté par La Gazette des Comores pour recueillir son avis, le tout nouveau président de la commission nationale de la concurrence Mohammed Chanfiou Ahmada dit n'être pas au courant de cette nouvelle. Mais qu'ils s'informeront et agiront en fonction de ce qu'ils découvriront après vérification sur le pourquoi de l'augmentation du prix.

La nouvelle ne pouvait mal tomber pour la reprise des festivités liées aux cérémonies des grands mariages. L'annonce par voie de communiqué de presse de la hausse des prix à la vente de l'eau minérale de la marque Salsabil a surpris plus d'un. La société parle d'une légère hausse pour chacune des trois gammes de produits mis en

circulation. Et pourtant dans la réalité la marge est importante. Le pack de 1,5L et 500ml seront vendus à 1350fc au lieu de 1250fc. Soit une hausse de 100fc. Quant à la bonbonne de 18L neuve, elle est à 5000fc au lieu de 4000fc. Soit une augmentation de 1000fc. La recharge est à 1250fc au lieu de 1000fc, soit une hausse de 250fc.

Une augmentation qui impactera sans doute le prix consommateur. Avant cette hausse, les prix à la revente variaient d'un lieu à un autre. A Moroni, la bouteille de 500ml était de 250fc, celle de 1,5L à 400fc. Alors que dans la région de Hambou la bouteille était de 200fc et 300fc pour la bouteille de 1,5L. Cette augmentation est une première en 12 ans d'existence pour cette entreprise qui avait bâti sa réputation sur une meilleure qualité à prix bas. L'envolée des cours des matières premières, la forte hausse des coûts de transport et de l'énergie, sont d'après la direction de la société, les principaux facteurs qui justifient l'augmentation des prix des produits qu'elle distribue.

« Nous traversons une conjec-



re difficile en ce moment avec un coût de transport trop élevé, on parle de 98%. Une hausse du prix de l'électricité, du gazole sans parler des charges internes. Cette révision à la hausse était inévitable pour nous, si nous voulions vraiment éviter que l'entreprise mette la clé sous le paillason », explique un responsable de l'entreprise implantée à Selea à l'extrême sud de la région de Bambao à Ngazidja.

Et d'ajouter : « vous n'êtes pas sans savoir que nous sommes une entreprise. Mais il faut faire fonctionner l'usine pour sauver ne serait-ce que les emplois et les autres charges que la société supporte. » Sur la question de savoir si la décision de revoir les prix des produits n'enfreint pas le dernier arrêté du ministère de l'économie portant sur l'encadrement des prix des produits de grande consommation, dont l'eau

minérale fait partie. Non. Réplique notre interlocuteur qui laisse entendre que l'idée d'augmentation des prix était envisagée avant la publication de l'arrêté ministériel.

Contacté au téléphone par La Gazette des Comores pour recueillir son avis sur cette nouvelle, le président fraîchement nommé de la commission nationale de la concurrence Mohammed Chanfiou Ahmada dit n'être pas au courant de la décision de Salsabil. Mais qu'ils s'informeront et agiront en fonction de ce qu'ils découvriront après vérification sur le pourquoi cette augmentation. « De toutes façons, l'arrêté est clair sur les dispositions à prendre. Actuellement nous sommes dans une phase de sensibilisation qui a commencé depuis aujourd'hui (hier lundi : ndlr), elle se poursuit durant cette semaine », a-t-il déclaré.

Selon des informations concordantes, l'augmentation des prix de l'eau minérale touchera d'autres sociétés de production de la place. Un bras de fer qui s'annonce d'ores et déjà entre le gouvernement et ces investisseurs.

Maoulida Mbaé

SOCIÉTÉ

Telma lance l'offre Dagonet

Pour être si proche de la population, Telma lance l'offre Dagonet « Dagonet ». Il s'agit d'une offre d'accès à internet en illimité à destinations de tous les ménages comoriens. Chaque abonné va profiter d'une remise sur le montant de l'abonnement mensuel qui sera de 26.000 de nos francs par mois au lieu de 29.500 KMF contre un paiement de 3 mois à l'avance.

Telma lance l'offre Dagonet aussi proche de la population. L'opérateur de téléphonie mobile a lancé lundi 19 décembre sa nouvelle offre Dagonet « DAGONET », une offre d'accès à Internet en illimité à destination de tous les ménages comoriens. Cette

nouvelle option va répondre aux usagers d'internet de la famille. Il s'agit d'un modem wifi qui permettra à l'ensemble des équipements disponibles d'accéder à une connexion internet dédiée et sans

aucune limitation ou contrôle de volume durant le mois. « Pour ce lancement, Telma a prévu une offre promotionnelle très avantageuse. L'agence offre pour les 100 premiers abonnés éligibles les frais

d'installation, soit une gratuité de 50.000 de nos francs pour chaque installation » lit-on dans un communiqué.

Le communiqué nous apprend que chaque abonné va jouir d'une remise sur le montant de l'abonnement mensuel qui sera de 26.000 francs par mois au lieu de 29.500 francs contre un paiement de 3 mois à l'avance soit une économie de 10.500 francs lors de la souscription à l'offre DAGONET. Pour s'y faire « Il suffira au client de se rendre dans le Telma Shop le plus proche de chez lui afin de faire sa demande et vérifier l'éligibilité de l'activation de l'offre à son domicile. Une fois la faisabilité confirmée, l'installation et activation de l'offre DAGONET seront effectives dans les 48 heures

suivant le paiement du montant d'abonnement couvrant les 3 premiers mois », souligne-t-il.

Cette nouvelle offre confirme encore une fois la volonté de l'entreprise de continuer à répondre aux différentes attentes du marché et de satisfaire les besoins du comorien tout en apportant sa contribution à l'inclusion numérique et l'accès de la technologie au plus grand nombre de la population aux Comores. « Comme déjà annoncé lors du lancement de notre campagne Mwezi wa Internet », le mois de l'internet et qui se déroule encore jusqu'à la fin de l'année, c'est une fusée à plusieurs étages et le lancement de DAGONET constitue un étage supérieur.

Andjouza Abouheir





COMMUNIQUE DE PRESSE DU SECTEUR PRIVE

Moroni, le 20 décembre 2022

Plusieurs événements majeurs, marquant l'actualité économique du pays en ce mois de décembre 2022, interpellent le secteur privé comorien. Tout d'abord, la fermeture ces derniers temps des entreprises ; et pour ne pas les citer, il y a AGK et Comco, cadenassées par les services fiscaux. Loin de nous l'idée de vouloir entraver les contrôles fiscaux en cours et les redressements effectués auprès des entreprises. Notre démarche consiste à préserver l'entreprise et par ricochet l'emploi et la paix sociale. Il est inimaginable que l'on puisse oublier les 600 emplois créés par ces deux sociétés, sans compter leurs clients qui entretiennent chacun une famille dans ce pays. Le Ministre des Finances et le service des impôts doivent s'armer d'ingéniosité pour imposer d'autres mesures coercitives aux contribuables que la fermeture. Une procédure très coûteuse pour les deux parties et qui dissuadent les éventuels investisseurs qui seraient intéressés par notre pays. De même, nous attendons du ministère des finances et de l'AGID un respect exemplaire du code des impôts et de la Charte du contribuable. Les organisations patronales signataires de ce communiqué (la Nouvelle OPACO, le MODEC et le SYNACO) expriment leur disponibilité à accompagner le ministère des finances et l'AGID dans un dialogue franc et sincère pour des réponses pérennes à la problématique de la fiscalité.

Ensuite, la conférence de presse organisée par le Président de la commission de la concurrence sur un supposé arrêté portant encadrement des prix des denrées alimentaires. Cette communication fait une entorse à la loi sur la concurrence de 2014. La commission nationale de la concurrence est un organe indépendant. Et à écouter son Président, il s'est confondu au ministère de l'économie, un mélange des genres compromettant le bon fonctionnement de cette institution. Composée de plusieurs membres, plus particulièrement des représentants du secteur privé, le Président, seul contre tous, s'est arrogé le pouvoir de parler au nom de tout le monde en leur absence et sans aucune consultation. Quant au contenu, il est dénué de sens. L'encadrement tarifaire est prévu par la loi sur la concurrence mais dans des cas précis tels que pendant le mois de ramadan, en cas de catastrophes naturelles ou crises sanitaires comme la covid – 19. Aussi, actionner cette disposition sans respect des préalables prévus par le texte met en péril le tissu économique du pays à un moment où toutes les économies du monde sont lourdement éprouvées. Cette commission publie une liste de prix sans chercher à connaître la disponibilité des produits sur le marché ni les conséquences de cet encadrement.

Et pour couronner les incohérences et la bêtise, dans l'édition du 19 décembre 2022, le Directeur Général du Journal Al-Watwan, Monsieur Mmadi Moindjié, s'est fendu d'un éditorial au vitriol contre les opérateurs économiques. Se prenant pour le Robin des bois des temps modernes et en donneur de leçons sans avoir révisé son cours, il crie haro sur les commerçants. Il les accuse de tous les maux et de tous les mauvais qualificatifs. Indélicats, spéculateurs, véreux,

responsables de la flambée de prix, profiteurs et j'en passe. Monsieur Mmadi Moidjie est à côté de la plaque et ne comprend pas du tout les réalités qui gouvernent les économies mondiales encore moins celle d'un petit pays comme le nôtre. Il continue sa diatribe en faisant un inventaire à la Prévert d'allègements fiscaux et de facilités douanières accordés aux opérateurs dont il est le seul connaisseur et peut être le seul bénéficiaire. Les seules facilités douanières dont le privé comorien a eu connaissance remonte de mathusalem, au temps fort de la covid – 19 en 2019.

Monter l'opinion contre les commerçants est contreproductif et ne résoudra pas la problématique de la vie chère. Produits importés et locaux suivent la tendance haussière observée dans le monde. La crise des approvisionnements liée à la dérégulation de la logistique est toujours présente et hante les petits Etats fragiles comme le nôtre. Si le Directeur Général d'Al-Watwan faisait du journalisme, il aurait interrogé les commerçants ou les organisations patronales. Il aurait reçu les réponses appropriées au lieu de mentir à la population en indexant les commerçants comme seuls responsables des pénuries de tous genres et de la flambée des prix, donc de la vie chère. Il aurait compris qu'à ce jour, des centaines de conteneurs de produits secs et froids sont bloqués au Port de Longoni dans l'attente du prochain bateau prévu le 25 décembre 2022.

Pourquoi des commerçants entretiendraient ils des pénuries alors que l'objectif de chacun est de déstocker le plus rapidement possible.

Il est temps de sensibiliser l'opinion sur la situation économique mondiale et les répercussions dans notre pays. Chacun doit jouer son rôle pour apporter des réponses concrètes à la cherté de la vie.

Le fonds de garantie a servi pendant la période des grands mariages à assurer la disponibilité des produits de premières nécessités même si sa mise en place a été diversement apprécié et que beaucoup d'opérateurs économiques ne l'ont pas utilisé. Arrêtons de publier des fausses informations au risque d'embraser le pays inutilement et de stigmatiser une partie de la population. Le secteur privé continue à servir le pays malgré une conjoncture mondiale difficile et des incertitudes dans le respect des textes au niveau national qui pèsent lourdement dans les stratégies de développement des entreprises. Arrêtons enfin de jouer aux pompiers pyromanes. Seule la proactivité des uns et des autres peut sauver le pays de ce marasme économique.

Notre pays a signé plusieurs accords de libre échange et est à la porte d'entrée de l'OMC et pendant ce temps là, le Directeur général ai d'Al-Watwan préconise l'intervention de l'armée pour réguler les prix dans la rue dans une économie libérale. Quelle incohérence.

Nouvelle OPACO, SYNACO, MODEC

FÉDÉRATION COMORIENNE DE BASKET :

Des entraîneurs formés sur le Start Coaching

La Fédération Comorienne de Basket Ball ne cesse de se perfectionner. Du 29 novembre au 9 décembre dernier, une formation sur le Start Coaching et le Coaching Level I WABC a été organisée en collaboration avec la FIBA sous l'égide de Moustapha Keita un expert envoyé par la Fédération Internationale de Basketball.

Au total 45 entraîneurs nationaux ont été sélectionnés pour suivre cette formation constituée en deux volets. Les trois premiers jours ont été consacrés à la formation sur le Start Coaching et les jours suivants les participants ont suivi la formation sur le Coaching niveau 1. « Cette formation est en phase avec les objectifs fixés par le Comité Olympique et Sportif des Iles Comores d'accompagner toutes les initiatives des fédérations afin d'améliorer les compétences et les savoirs de nos techniciens », souligne Ibrahim Mze Mohamed, président du COSIC à l'ouverture de la formation. Cette remise à niveau des techniciens comoriens va leur permettre d'être en phase avec les nouvelles recommandations en matière de coaching et en même temps faciliter la compréhension à leurs

apprentis, comme le précise si bien le patron du COSIC. « Si nous avons des bons techniciens, nous aurons forcément des bons joueurs formés par des entraîneurs avec des vraies compétences. Le but ultime de cette formation se résume à une chose, mieux préparer nos athlètes pour les prochains jeux des îles de l'océan indien prévus à Madagascar en Août et Septembre prochain », confie le patron du sport comorien.

Au vu des derniers résultats de nos jeunes athlètes lors des derniers jeux des jeunes de la région l'on ne peut qu'être d'accord avec les propos du président du Comité Olympique. Divisés en deux groupes, trente ont suivi la formation sur le Start Coaching alors que les 15 autres étaient engagés sur le Level One. Après des jours de théorie au siège de la fédération de basket-ball, les récipiendaires ont poursuivi la formation avec 6 jours de séances pratiques et intenses au stade de Moroni afin de transformer dans les faits tout ce qu'ils ont appris dans les manuels de coaching.

Quant à l'expert FIBA, il a montré l'utilité d'une telle formation pour les entraîneurs « La formation FIBA level one est un niveau très élevé que prépare les coachs à gérer les situations dans un match, comme



le fait d'exploiter les techniques individuelles ensemble pour pouvoir trouver une situation collective pour marquer le panier entre autres. » Durant les séances pratiques, les entraîneurs ont eu à approfondir leur connaissance sur les pauses d'écran ou pick and roll dans les phases offensives ou deux joueurs de tailles différentes (petit et grand) ou l'attaquant profite de la pause d'écran pour shooter ou aller directement au

cercle. Pour dire simple, « l'écran est une action qui vise à gêner le défenseur d'un coéquipier en s'immobilisant sur sa trajectoire » comme écrit dans les manuels du jeu. Ces séances ont été faites avec la présence de jeunes joueurs afin qu'ils puissent assimiler dès leur jeunes âges ces systèmes très déterminants dans la compréhension générale du jeu comme l'a rappelé Moustapha Keita l'expert FIBA « c'est le ba-ba, il faut

que dès leur jeune âge les enfants et demander à l'enfant de réagir par rapport à sa vision de l'exercice. » La compréhension de jeu reste en effet l'élément fondamental pour une équipe de pouvoir développer un jeu collectif capable d'apporter un surplus par rapport aux individualités que chaque formation peut avoir.

ASB



Communiqué du Bureau de l'OMS Comores sur le décès du Professeur Yao KASSANKOGNO, ancien Représentant de l'OMS aux Comores



En ce début de semaine, nous avons appris la triste nouvelle de la disparition du Professeur Yao Kassankogno, ancien Représentant de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en Union des Comores (2008 - 2013). L'OMS et l'Union des Comores ont perdu l'une des figures majeures de la promotion de la santé en Afrique et dans le monde.

Professeur Agrégé d'épidémiologie, Maître de Conférences de l'Université de Lomé, Yao Kassankogno a fait ses études de médecine à l'Université de Dakar. Il a eu à occuper de nombreux postes de responsabilité dans le secteur de la santé au Togo avant d'intégrer l'OMS. Chef du département Santé Publique à la Faculté des Sciences de la Santé à Lomé, il a eu pendant de nombreux

années à former des générations de professionnels en santé publique.

Le Professeur Yao Kassankogno a été un pilier important à l'OMS Afrique. Il a été chef du Département MAL chargé de la lutte contre le paludisme et les autres maladies à vecteurs durant plusieurs années. A ce poste, il a eu à initier, à accompagner et à superviser le processus ayant conduit à l'accélération de la lutte contre le paludisme en Afrique.

Nommé Représentant de l'OMS en Union des Comores en décembre 2007, le Professeur Yao Kassankogno a vécu six années dans l'archipel. Durant son passage dans le pays, il a eu à renforcer et consolider les appuis de l'OMS aux Comores dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Coopération Pays (SCP), élaborée en fin 2008 et couvrant la période 2009 à 2013 avec extension en 2014 pour harmoniser avec le cycle de programmation du gouvernement comorien. Ces appuis se sont traduits par des avancées notoires dans le renforcement du système de santé et de gouvernance, l'élaboration des politiques et plans de développement sanitaires, la disponibilité et l'accessibilité aux médicaments essentiels, le développement des ressources humaines en santé et à la sécurité transfusionnelle et technologie clinique. Des appuis conséquents ont été également accordés à la réduction de la morbidité et la mortalité liées aux maladies trans-

missibles et non transmissibles, la réduction de la mortalité maternelle et infantile.

Le Professeur Yao Kassankogno a été une personnalité humble et très proche des gens. A la veille de son départ définitive des Comores, le Professeur Yao Kassankogno déclarait dans un interview accordé à un journal local : « J'ai passé de bonnes années aux Comores et j'ai travaillé avec beaucoup d'autorités, je suis venu aux Comores avec une nationalité que j'utiliserai onusienne car l'OMS fait partie de l'ONU et je pars avec une deuxième nationalité comorienne, et je crois laisser quelque chose de positive. Je pars la tête toute haute après une mission plus ou moins accomplie, car la vie du personnel diplomatique est en effet, ponctuée de départ et de retour. Ensuite partir c'est aussi renaitre et je crois que c'est cela l'espoir, l'espérance qu'il faut toujours cultiver en dépassant la vision négative du départ pour intégrer dans une perspective positive » (dixit).

A l'occasion de son départ des Comores, le Professeur Yao Kassankogno a été élevé le 21 décembre 2013, au grade de Chevalier de l'Ordre du Croissant Vert des Comores, par le Président de l'Union des Comores Docteur Ikililou Dhoïnine, pour l'action qu'il a eu à mener en faveur de la santé des Comoriens durant sa mission dans le pays depuis sa prise de fonction le 8 janvier 2008. Dans son discours, le Président de l'Union des Comores a

reconnu combien le professeur Kassankogno était engagé aux côtés des autorités comoriennes pour renforcer le programme élargi de vaccination, la formation et la spécialisation du personnel médical au profit de toutes les formations sanitaires ainsi que le renforcement des équipements médicaux. La qualité et l'accessibilité des soins étaient aussi une préoccupation majeure pour l'ancien représentant de l'OMS. « Nous gardons de vous, l'image du diplomate, au sens très élevé du devoir accompli, mais aussi l'image de l'homme franc, sincère, courtois et disponible avec tout le monde » a ainsi déclaré le Président de l'Union des Comores à l'endroit du professeur Yao Kassankogno en présence du Ministre de la Santé et Vice-président Monsieur Fouad Mohadji.

Retraité depuis qu'il a quitté les Comores, professeur Yao Kassankogno est resté longtemps une source d'inspiration et un mentor pour beaucoup de ceux qui l'ont côtoyé ou qui ont travaillé à ses côtés. Un livre de condoléances est mis à la disposition de tous ceux qui souhaiteraient apporter des témoignages et mots de réconforts aux proches du défunt et par la même occasion présenter les condoléances à sa famille. Ce livre est disponible à l'OMS de 9H00 à 15H30 jusqu'au vendredi 23 décembre.



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité - Développement



MINISTRE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDRAUCARBURES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES

Numéro du Crédit : Don IDA NoP177646-KM

AVIS DE PUBLICATION DE TERMES DE REFERENCE

POUR LE RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE DE L'AGENCE D'EXECUTION DU PROJET(AEP)

Le projet d'accès à l'énergie solaire aux Comores recrute pour son Agence d'exécution de projet, un spécialiste en sauvegarde environnementale.

Les candidats intéressés sont priés de prendre connaissance des termes de références à partir du lien ci-après : <https://soneleccomores.com/termes-de-references-pour-recrutement/>

Date de publication : 12 décembre 2022

Date limite de dépôt des candidatures : 29 décembre 2022

1. PROFIL REQUIS

Le Spécialiste en Sauvegarde Environnementale doit :

- Posséder des expériences larges dans le domaine de l'évaluation environnementale et sociale et de l'étude d'impact environnemental,
- Avoir les qualifications ci-après.

2. Qualifications et expériences minimales requises :

- Titulaire d'un diplôme BAC + 4 au minimum dans le domaine des Sciences Environnementales ou en Géographie, en Environnement ou diplôme équivalent ;
- 10 ans d'expériences dans le domaine : mise en place des évaluations environnementales des projets et la conduite des audits environnementaux ;
- Une bonne connaissance des politiques de sauvegarde environnementale et du nouveau Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque Mondiale et des directives EHS et de maîtrise de la législation environnementale de Union des Comores ;
- Des expériences confirmées en étude d'impact environnemental ;

- Fortes expériences en suivi et évaluation de projets ;
- Au moins avoir réalisé une mission similaire ;
- Une bonne aptitude à communiquer et une excellente capacité rédactionnelle en français et une bonne compréhension de l'anglais ;

Une aisance relationnelle de travail avec les partenaires du Projet, particulièrement avec les institutions financières et les responsables des départements ministériels en charge des affaires maritimes et de l'environnement. Ayant une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint).

3. CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :
 - Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur de l'Agence d'exécution du projet;
 - Un curriculum-vitae actualisé, confectionné suivant le modèle en annexe ;
 - Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle;
 - Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;
 - Une copie de la CNI ou Passeport.

2. Bien plus, le candidat devra avoir un casier judiciaire vierge et ne devra pas avoir été révoqué de la Fonction Publique, de la Magistrature ou d'un organisme parapublic ou privé ;

Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement.



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité - Développement



MINISTRE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDRAUCARBURES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES

AGENCE D'EXECUTION DU PROJET (AEP)

Numéro du Crédit : Don IDA NoP177646-KM

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN GESTION DES RISQUES SOCIAUX

Le projet d'accès à l'énergie solaire aux Comores recrute pour son Agence d'exécution de projet, un spécialiste en gestion des risques sociaux.

Les candidats intéressés sont priés de prendre connaissance des termes de références à partir du lien ci-après : <https://soneleccomores.com/termes-de-references-pour-recrutement/>

Date de publication : 12 décembre 2022

Date limite de dépôt des candidatures : 29 décembre 2022

PROFIL REQUIS

Le Spécialiste en Gestion des risques Sociaux doit avoir les qualifications ci-après.

1. Qualifications et expériences minimales requises :

- Titulaire d'un diplôme BAC + 5 dans le domaine social, d'études d'impacts environnemental et social, ou diplômes équivalent ;
- Dispose de plus de 05 ans d'expériences dans des études d'impacts sociaux et d'appui aux projets de développement sociaux ;
- Avoir occupé un poste clé dans la réalisation d'études d'évaluation et/ou de gestion sociale (évaluation environnementale et sociale stratégique ; cadre de gestion environnementale et sociale ; cadre de la politique de réinstallation ; étude d'impact environnemental et social ; audits; etc.) de projets de développement financés par les partenaires techniques et financiers des Comores (BM, SFI, BAD, AFD, etc.)

Expériences avérées dans le domaine du développement social et plus particulièrement : gestion des risques sociaux, inclusion sociale (incluant genre), problématiques de vulnérabilité, engagement citoyen/ redevabilité sociale et développement communautaire, gestion des conflits et des plaintes ;

Disposer d'une expérience en matière d'animation communautaire, ou de conception d'outils ou de supports de communication en langue française ou en langues comorienne et en assistance de groupes vulnérables ;

- Fortes expériences en suivi et évaluation de projets ;
- Excellente capacité rédactionnelle en langue comorienne et en français ;
- Excellente maîtrise du Français.

2. Constitution du dossier

1. Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :
 - Une lettre de motivation adressée au coordonnateur de l'AEP ;
 - Un curriculum-vitae actualisé;
 - Des copies des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle certifiées conformes à l'original;
 - Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;
 - Une copie de la CNI ou Passeport.

Le candidat devra avoir un casier judiciaire vierge et ne devra pas avoir été révoqué de la Fonction Publique, de la Magistrature ou d'un organisme parapublic ou privé ;

Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement.